



Liberty LPP Fondation collective est la partenaire exclusive pour la réalisation de la prévoyance d'association obligatoire. Elle propose aux entrepreneuses et entrepreneurs indépendants sans collaborateurs une couverture contre les risques financiers liés à la vieillesse, à l'invalidité et au décès.

Liberty LPP fondation collective

Autorité de surveillance	Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht, Lucerne
Expert CP	c-alm St. Gall
Organe de révision	Balmer-Etienne AG, Lucerne

Avantages

- ✓ Inclusion accident en option
- ✓ Capital décès assurable au-delà de l'âge terme
- ✓ Rente de concubin

Conditions

Coûts fixes par assuré et année CHF 200

Plans de prévoyance

	Aigue-marine	Opale	Emeraude	Saphir	Diamant
				Pas de prévoyance Flex Invest	
Salaire déclaré	88'200	132'300	132'300	Salaire AVS	Salaire AVS
Déduction de coordination	25'725	25'725	0	25'725	0
Salaire assuré	62'475	106'575	132'300	Salaire AVS minus déduction de coordination	Salaire AVS
Épargne	7/10/15/18%	7/10/15/18%	7/10/15/18%	9/12/17/20%	10/15/25/25%
Délai d'attente libération des cotisations	Délai de carence 3/6 mois	Délai de carence 3/6 mois	Délai de carence 3/6 mois	Délai de carence 3/6 mois	Délai de carence 3/6 mois
Rente d'orphelin	LPP - 20%	LPP - 20%	LPP - 20%	LPP - 20%	LPP - 20%
Rente de conjoint	LPP - 30%	LPP - 30%	LPP - 30%	LPP - 30%	LPP - 30%
Capital en cas décès	100 - 300%	100 - 300%	100 - 300%	100 - 300%	100 - 300%
Rente d'invalidité	LPP - 70%	LPP - 70%	LPP - 70%	LPP - 70%	LPP - 70%
Rente d'enfant pour invalide	LPP - 20%	LPP - 20%	LPP - 20%	LPP - 20%	LPP - 20%
Délai d'attente rentes d'invalidité	12 mois /24 mois	12 mois /24 mois	12 mois /24 mois	12 mois /24 mois	12 mois /24 mois

Interlocuteurs

Association Suisse des Entrepreneurs, Schwyz
 info@unternehmerverband.ch

Liberty LPP Fondation collective, Schwyz
 info@liberty.ch